

GAVROUCHE

C.I.F. - UNEF 72 rue de Clichy 75009 Paris

juillet 1986

Salut,

En venant t'inscrire à la Fac tu as pu constater combien il était difficile de devenir Etudiant.

Aujourd'hui, en effet, faire des études, avoir une formation n'est plus considéré comme un Droit et on voudrait réduire l'Université à une Entreprise comme les autres, chargée de former pour le moindre coût des Etudiants dociles et pliés aux besoins immédiats de l'Economie.

Grosso Modo, c'est le sens du projet de Loi Devaquet (actuel Ministre des Universités) qui sera discuté au Parlement à la rentrée prochaine.

Ceci n'est pas fatal mais cela nécessite que les Etudiants se rassemblent et interviennent pour défendre leurs Droits.

C'est pour cela que des centaines d'entre eux, comme toi, se sont syndiqués à l'UNEF.

Etre syndiqué, cela veut dire se rassembler, s'entraider, agir ensemble pour avoir une bonne formation.

Nous ne te cachons pas que cela est difficile. Tout est fait pour décourager et faire taire les Etudiants. Ainsi, pour les inscriptions, des centaines d'entre vous n'ont pas pu trouver de place dans la Fac de leur choix et beaucoup, découragés, ne se sont pas inscrits du tout!!!

Seule notre intervention pourra débloquer cette situation et nous appelons tous les Bacheliers non-inscrits, mais également ceux qui le sont à se rassembler **le lundi 21 Juillet** devant le Rectorat pour exiger que tous les Bacheliers soient inscrits dans la Fac et la filière de leur choix.

Pour le Bureau de la Coordination Ile de France - UNEF, je te souhaite de bonnes Vacances et une bonne rentrée Universitaire.

Pierre RAMOGNINO (P.I)

Comme chaque année, l'été 86 a vu se dérouler la grande course estivale des bacheliers "la course aux inscriptions".

Cette année encore le grand vainqueur en est la sélection, le grand perdant en est le droit d'étudier.

A l'heure où le conseil des ministres adoptait la proposition de loi de l'enseignement supérieur de M.DEVAQUET, les universités mettaient déjà en place les aspects négatifs que contient ce projet.

En effet, à travers la question des capacités d'accueil des universités, c'est le bac qui est remis en cause, c'est le financement par l'état des établissements publics d'enseignements supérieurs qui est remis en question.

Jusqu'à présent, le bac était considéré comme premier diplôme universitaire, demain avec la loi DEVAQUET, il est dit "Le premier cycle est ouvert aux titulaires du BAC"; ce qui signifie que pour entrer à la fac, il faut le bac, mais aucunement qu'avec le bac tu peux entrer à la fac. C'est la remise en cause directe du Baccalauréat.

De plus les universités pourront définir elles-mêmes les conditions d'accès à leurs filières, c'est à dire exiger des mentions, des bacs spécifiques, mettre en place des concours, bref c'est la porte ouverte à tous les abus sélectifs possibles et imaginables.

La logique de ceci, c'est le manque de moyens. Effectivement nos universités manquent de moyens, de locaux, de profs, mais n'est-ce pas à l'Etat de prendre en charge la formation de l'ensemble des jeunes de notre pays ?

En fait les moyens existeraient si on voulait bien s'en donner la peine. Des

milliards de francs sont débloqués pour des filières de prestige sans qu'aucune garantie de formation n'existe réellement pour ces quelques étudiants.

La vérité, c'est qu'en restreignant le financement public de l'enseignement supérieur, le gouvernement ouvre la porte à la création d'Universités Privées, dont le texte de loi n'exclut pas l'existence à court terme.

Tous les bacheliers, quelle que soit leur formation au lycée, doivent pouvoir suivre les études qu'ils souhaitent dans l'université de leur choix.

La logique de sélection dans laquelle on tente de nous entraîner n'est pas la bonne, ce n'est pas celle dont le pays et la région Ile de France ont besoin, ce n'est pas celle que nous voulons.

Sélection par-ci, sélection par-là, et pour tous les exclus, quelle perspective sinon un TUC ou l'ANPE ?

Dans la loi en vigueur actuellement tout bachelier doit pouvoir s'inscrire dans la formation et l'université de son choix. Pourtant les facs parisiennes ne la respectent pas et nous devons la leur faire respecter. Leur solution réside dans le rejet de milliers de bacheliers parisiens sur les universités de Reims, Orléans, Rouen, Amiens. Quelle galère pour le lycéen de Sarcelles !

Déjà dans de nombreuses facs les AGE de l'UNEF ont mené l'action avec les bacheliers non inscrits.

Le 21 Juillet, se réuniront les recteurs des académies de Paris Créteil Versailles pour répartir les non inscrits à cette date.

Soyons nombreux ce jour là au Rassemblement organisé par la Coordination des Associations Générales des Etudiants UNEF d'Ile de France, pour exiger :

l'INSCRIPTION de TOUS les BACHELIERS de la REGION PARISIENNE en ILE de FRANCE .

le DROIT de CHACUN à FAIRE des ETUDES.

Pierre VILLARD

Secrétaire Général de l'UNEF

L'INALCO nouveau est arrivé !!!

Du nouveau dans les inscriptions cette année ! Pour la première fois depuis la création de l'Institut des langues Orientales, le nombre des Etudiants pouvant s'inscrire en 1ère année de Chinois était limité à 600; les inscriptions étaient closes dès le Jeudi 3 Juillet, si bien que les Bacheliers qui passaient l'oral le Vendredi 4 n'ont pas pu s'inscrire en Chinois, ils attendent d'éventuels désistements.

Pour la première fois aussi, l'AGEI-UNEF, créée cette année, s'est efforcée d'assurer l'accueil des nouveaux Etudiants rue de Lille pour se présenter, les informer et les aider dans les formalités administratives, car, non seulement les places étaient limitées en Chinois, mais le service des inscriptions et l'accueil ont aussi entrepris de décourager les Etudiants qui voulaient s'inscrire en Japonais, en pratiquant même

la désinformation, alors qu'aucune limitation était prévue officiellement.

L'AGEI-UNEF a été créée du fait de problèmes matériels, de la nécessité de s'organiser au sein de l'Institut pour revendiquer plus efficacement, faire entendre notre voix, développer l'Entraide et l'Information des Etudiants; réclamer avec l'UNEF des moyens accrus pour l'Enseignement Supérieur, l'augmentation des capacités d'accueil et le recrutement de nouveaux enseignants.

Lorsque nos capacités flanchent...

En restaurant les préinscriptions en Anglais, Philo, Histoire qui n'existaient plus à Paris 4 depuis 4 ans, l'université aggrave et augmente la sélection en ajoutant une barrière supplémentaire à l'entrée. Ce retour des préinscriptions porte à 5 le nombre des filières soumises à des préinscriptions à la Sorbonne avec LEA et Musicologie. Or l'on constate qu'il s'agit de 5 filières en général très demandées où depuis trois ans Paris 4 réduit les capacités d'accueil (800 étudiants en 1^{re} année d'Histoire, 450 en 84 et 85, 300 en 86 après l'obstacle des préinscriptions). Et pourtant, de l'aveu même de la secrétaire générale de l'Université, les capacités d'accueil ne seront pas atteintes en Lettres. En fait, l'administration de Paris 4, spéculant ouvertement sur une réorientation plus classique, plus littéraire des bacheliers n'ayant pas réussi à s'inscrire en sciences, en économie... De plus en plus, Paris 4 tend à être une université au nombre d'étudiants

réduction qui suivent des formations très classiques sans la moindre finalité professionnelle.

Dominique BOUILLAUD
Pdt de l'AGEP4 UNEF

En attendant, il nous faut être plus solidaire des Bacheliers non-inscrits aussi bien à l'INALCO qu'ailleurs, en participant le 21 au rassemblement devant le rectorat, par exemple.

Djihade Dural

On Rame

L'inscription en Droit et Eco ou: "l'art de compliquer les choses"

A Paris XII, comme dans les autres Universités, c'est la galère. Ce n'est pas la galère parcequ'il est difficile de s'y inscrire, mais parcequ'il s'agit souvent de la dernière Fac où l'on va tenter sa chance. En effet, à Paris XII, la moitié des gens qui viennent s'inscrire sont des Bacheliers refusés par manque de place dans le centre de Paris. Cela n'empêche pas qu'au bout d'une semaine, en AES et Eco, on affichait "COMPLET"; c'est dur pour les Bacheliers de la session de rattrapage. De plus, en Eco, les Bacs C et D passent en priorité, et en AES, les Bacs G sont souvent exclus.

D'abord, l'on envoie les Bacheliers à Créteil pour leurs dossiers. Ce n'est pas la galère dire que le retrait des dossiers se fait à St Maur. Cela fait, ils doivent revenir les déposer à Créteil. Je vous explique pas l'embrouille.

Finalement, on a vraiment l'impression que tout est fait pour décourager les Bacheliers dès leur arrivée. C'est pourquoi, tous les Etudiants doivent s'organiser en se syndiquant à l'UNEF.

Jean-Christophe Pointron
(Histoire 1ère année)
Pdt ACEP94-UNEF
élu au Bureau Pdt de l'UPM

AVANT LA LETTRE...

A Jussieu comme dans les autres Universités Parisiennes, les Présidents de Paris 6 et de P7 ont décidé d'appliquer la loi Devaquet avant la lettre (et sans prévenir les Etudiants et les Bacheliers évidemment!!).

A Paris 6, il y a eu des pré-inscriptions en SSM et SNV pour les bacs antérieurs, les bacs 86 autres que C et D, les bacs C et D 86 avec oral.

L'Université n'a retenu que 80 candidats ayant passé l'oral, que 62 Bacheliers ayant eu leur bac avant 86 et envoyé 687 réponses négatives aux

Bacheliers pré-inscrits (chiffre de la scolarité).

A Paris 7, il y a eu des pré-inscriptions dans les filières les plus demandées: MASS, AES, LEA, SSM, SNV.

En AES, SSM, SNV, il y a diminution des capacités d'accueil.

De nombreux Bacheliers ont ainsi reçu des réponses négatives de Paris 7.

Les Universités de banlieues ayant clos leurs inscriptions, ils seront desmilliers sur la

Région Parisienne à renvoyer leur dossier au rectorat, dans l'espoir qu'on leur y trouvera une place qui leur convienne.

L'UNEF encore présente dans les Universités appelle les Bacheliers à défendre leur Droit aux Etudes, à ne pas se laisser ré-orienter ou se faire envoyer à perpette.

Marie-Hélène Tissot
(Licence de Chimie)
élue au CEUJ de P6

L'AGEPN répond présente

L'autonomie des Universités s'instaure avant même que le projet de Loi Devaquet devienne Loi:

* De nombreuses capacités d'accueil sont atteintes avant la fin de la 2ème inscription;

* L'UFR d'AES déclarait forfait avant la publication des résultats de la session de rattrapage du bac;

* A Paris XIII, à l'heure de la fermeture 11h30/14h00, une dizaine d'Etudiants attendaient devant chaque scolarité;

* En Eco: pré-inscription pour les Bac G2, 3 à 4 jours d'attente pour seulement 10 de pris;

* En Sciences, on n'accepte plus les Bacs F.

Sans oublier la nouveauté de l'Université Paris-Nord, en convoquant au compte goutte les Bacheliers sur tout le mois de Juillet (pour le dépôt de leur dossier), la Fac les oblige à rester sur Paris jusqu'à la fin du mois (alors que certains jours, seulement une vingtaine d'Etudiants étaient convoqués).



A Paris XIII, l'Université s'est inscrite dans la politique nationale de sélection des Etudiants à l'entrée de l'Université. Sélection qui se développe d'une manière accrue notamment dans la Région Parisienne.

De telles conditions d'inscriptions sont du jamais vu sur Paris 13 jusqu'alors considérée comme l'Université où l'on pouvait presque toujours s'inscrire dans la filière de son choix.

ATTENTION

La Coordination Ile de France des Bacheliers n'ayant pu s'organiser et dans la filière de son choix, les Etudiants, tous les Parents, Enseignants à se rassembler

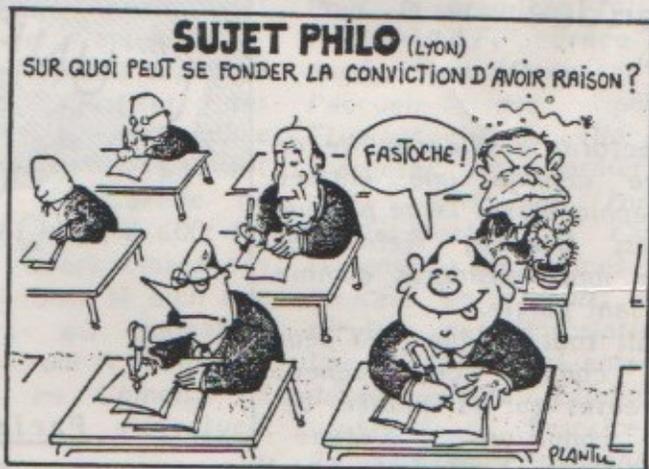
le MARDI 21 Juillet
devant le Rectorat de Paris
(Métro St Michel)

Afin d'exiger l'inscription
dans l'Université et la filière

L'AGEPN-UNEF présente durant le mois de Juillet sur la Fac sera là pour lutter avec les Etudiants dès la rentrée afin que cette dernière ne soit pas un facteur d'abandons dès la première semaine de cours.

Sophie Virdrinet
(Licence de Droit)
Secrétaire à l'Orga
de l'AGEPN-UNEF

395 500 candidats au bac



INTERVENIR au bon endroit

Comme tu as pu le constater, les inscriptions à Paris I, ça n'a pas été du gâteau:

Queue interminable, bousculade et pour beaucoup, au bout du compte, plus de place !!

Cette situation n'est pas dû au hasard. Au niveau du ministère, de la Présidence de la Fac, on veut réduire les capacités d'accueil surtout en Droit, en Eco et en AES.

Pendant toute cette période, l'AGET-UNEF et les Elu(e)s "Solidarité Etudiante" ont été présents pour aider, informer et guider les nouveaux arrivants. Avec les Bacheliers non-inscrits, nous avons fait pression pour débloquer des places supplémentaires et obtenir qu'une cinquantaine d'entre eux soient inscrits.

Ceci n'est cependant pas suffisant, il faut exiger que tous les Bacheliers puissent s'inscrire dans la filière de leur choix et suivre la formation qu'ils ont décidé de suivre.

Seule notre intervention, à tous, Etudiants et Bacheliers non-inscrits, peut permettre de changer cette logique de sélection.

Personne ne défendra nos Droits à notre place.

C'est pour cela que des centaines d'Etudiants ont décidé de nous rejoindre pour se défendre, s'entraider et changer l'Université.

Voilà à quoi sert le syndicat, voilà à quoi sert l'UNEF.

Frédéric Genevée

(Histoire 2ème année)
Secrétaire Général
de l'AGET-UNEF-Paris I

ON:

- UNEF appelle tous
s'inscrire à l'Université
ix, tous les
d'Elèves et tous les

et à 15 h 00

is - Rue des Ecoles
(ou Odéon)

de tous les Bacheliers
ière de leur choix.



FAIS COMME LA DROME ADHERE !!!

A Nanterre, nous avons doublé le nombre des adhérents à l'AGEN-UNEF en 1ère Année par rapport à l'année dernière.

Nous nous sommes adressés aux Etudiants en leur faisant voir l'importance de se syndiquer à l'UNEF.

Notre argumentation a été bien perçue par les Etudiants, elle mettait l'accent sur le rôle de défense des Etudiants qui est celui de l'UNEF, mais aussi sur notre volonté

d'intervention à tous les niveaux de la vie Universitaire; sur les contenus de nos formations et leur adaptation aux réalités des régions et du pays, au niveau des structures où des décisions sont prises.

L'AGENanterre-UNEF redémarre dans de bonnes conditions.

Obey Arent
(Maîtrise de Psycho)
Pdt AGEN-UNEF

DELEGATION AU RECTORAT

compte - rendu

Vendredi 4 Juillet, une délégation de l'UNEF était reçue au rectorat de Paris pour obtenir l'ouverture des capacités d'accueil supplémentaires.

Tout de suite, il nous a bien été spécifié que le problème des modalités d'inscription ne concernait pas le rectorat du fait de l'autonomie des Universités. Durant toute l'entrevue, le rectorat s'est retranché derrière cet argument. Le problème des capacités d'accueil est donc bien de la responsabilité des directions d'Université.

Il est à noter que très souvent les Universités ont donné des informations erronées aux Bacheliers au sujet des modalités d'inscription. La manière dont se sont déroulées les inscriptions résulte donc bien d'une volonté d'aggravation de la sélection à l'Université.

C'est donc bien dans chaque Fac que nous gagnerons des inscriptions supplémentaires avant le 17 Juillet.

En effet, le Recteur ne peut intervenir qu'à partir de cette date sur le problème des non-inscrits.

Le 21 Juillet, les trois recteurs d'Ile de France se réuniront afin de ventiler les bacheliers non-inscrits dans une Université de la région parisienne voire même dans une académie limitrophe.

Le rectorat considère l'Ile de France comme une entité géographique très large puisque Amiens, Orléans, Reims et Rouen sont considérés comme en faisant partie.

On voit tout ce que cela peut avoir comme conséquences désastreuses sur la qualité de nos conditions d'étude puisque, par ce système une liberté totale est laissée à chaque Université (pré-inscription, limitation d'accueil, etc...).

L'UNEF refuse que de telles mesures s'institutionnalisent. Nous réclamons plus de moyens afin de permettre l'inscription en région parisienne de tous les Bacheliers dans la filière de leur choix.

C'est pourquoi, nous appelons tous les Etudiants à se rassembler devant le rectorat de Paris le jour de la réunion inter-académique.

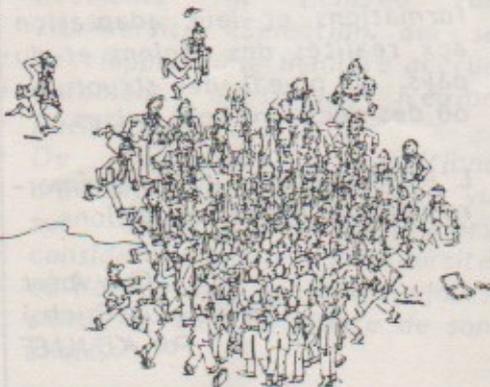
Délégation reçue le 4 Juillet:

*Xavier Aknine (Trésorier administrateur de l'UNEF)

*Antonio Chapeira (membre du Bureau National de l'UNEF; Paris6)

*Pierre Ramognino (membre du Bureau National de l'UNEF; P1)

*Dominique Bouillaud (Président de l'AGEP 4; Pdt de la Coordination Ile de France).



L'UNEF

où ça ?

Paris I:

Association Générale des Etudiants de Tolbiac - Paris I (AGET-UNEF Paris I)

90 rue de Tolbiac
(Salle A401, 402, 403)
75013 Paris

tél: 45.84.11.66
p1938

Paris II:

CIF-UNEF
72 rue de Clichy
75009 Paris

tél: 42.81.33.11

Paris III:

UNEF-Censier
(salle 332)
17 rue de la Sorbonne
75005 Paris

Paris IV:

Association Générale des Etudiants de Paris4 (AGEP4-UNEF)
18 rue de la Sorbonne
(locaux syndicaux)
75005 Paris

A Clignancourt: salle
219 au 2ème étage.

Paris V:

CIF-UNEF
72 rue de Clichy
75009 Paris

tél: 42.81.33.11

Paris VI:

Paris Sciences UNEF
2/4 place Jussieu
75005 Paris

Cafétéria: Bât K (devant
tour 32)
COOP interamphi 34-44
(RC sous le centre culturel)
tèl: 43.36.25.25
p6190 ou p3745

Paris VII:

Association Générale des Etu-
diants de Paris VII (AGEP VII-
UNEF)
même adresse, même locaux et
même téléphone que Paris VI.

Paris VIII:

Association Générale des Etu-
dinats de Saint-Denis (AGES-
UNEF)
2 rue de la liberté
93200 St Denis

Local de la Solidarité
Etudiante B130
tèl: 48.21.63.64
p1287
Coop salle D 058
tèl: 48.21.04.57

Paris IX:

Association Générale des Etu-
diants de Paris IX (AGEP IX-
UNEF)

37 rue Ballu
75009 Paris
tèl: 42.81.33.11

Paris X:

Association Générale des Etu-
diants de Paris X (AGEN -
UNEF)
200 Avenue de la R
92001 Nanterre cedex
salle F307
tèl: 47.25.92.32
p672

Paris XI:

Association Générale des
Etudiants d'Orsay (AGEO -
UNEF)
Université de Paris Sud
Bât 340 (près de Buris Nord)
91405 Orsay
tèl: 49.41.65.38

Paris XII:

Association Générale des Etu-
diants de l'université Paris -
Val de Marne (AGEP 94-UNEF)
à Créteil: préfabriqué face IUT
à St Maur: salle E12
58 Ave Didier
94210 La Varenne
tèl: 48.86.11.79
p686

au CHU Mondor: salle 1026G
8 Bd du Gén. Sarrail
94000 Créteil
tèl: 42.07.51.41
p9131

Paris XIII:

Association Générale des Etu-
diants de Paris-Nord (AGEPN-
UNEF)
Avenue J.B Clément
93430 Villetaneuse

Salle D101
tèl: 48.21.61.70
p5185

Archi:

Association des Etudiants en
Archi (AEA-UNEF)
37 rue Ballu
75009 Paris
tèl: 42.81.33.11

Sc Po:

UNEF-Sciences-po
37 rue Ballu
75009 Paris
tèl: 42.81.33.11

Santé:

UNEF-Santé
Fac de Médecine
94 Bd de l'Hôpital
75634 Paris Cedx 13
tèl: 45.86.97.00

INALCO:

Association Générale des Etu-
diants de l'Inalco (AGEI -UNEF)
37 rue Ballu
75009 Paris
tèl: 42.81.33.11

La cotisation, c'est se donner plus de moyens pour lutter. Principale source du financement du syndicat, elle permet le tirage d'affiches, de tracts, du courrier de ton Association, de l'envoi du "GAVROCHE", etc....

Aussi, si tu ne l'as pas encore réglée, fais-le dès maintenant en renvoyant un chèque (libellé à: Association Nationale des Elu(e)s UNEF) à:

72 rue de Clichy
75009 Paris

N'oublie pas de joindre le bordereau ci-après:

Nom: _____ Prénom: _____ Université: _____
Adresse: _____ Etudes suivies: _____
(cycle, année)
Tèl: _____ cotisation: 40 frs Soutien: 100 frs

Pour être sûr que tu reçois tous les courriers de l'UNEF :

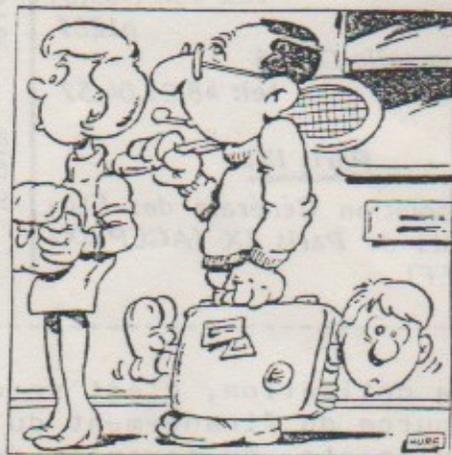
au cas où nous aurions fait des erreurs dans ton nom ou ton adresse, ECRIS-nous pour que nous puissions corriger.

de plus ECRIS-nous pour préciser ta filière et ton inscription définitive, si ce n'était déjà fait la première fois que nous nous sommes rencontrés

ET une fois que tout le monde sera inscrit



BONNES



VACANCES

